



DATE DE PUBLICATION : 14 mars 2025

Le directeur départemental
Finistère

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, directeur général des services à l'économie et du réseau, à **Mme Claudine HURMAN**, directrice régionale de Bretagne, le 3 mars 2025 ;

Vu la délégation de signature donnée par **Mme Claudine HURMAN**, directrice régionale de Bretagne, à **M. Eric LE BELLE**, directeur départemental du Finistère le 3 mars 2025 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Eric LE BELLE**, directeur départemental du Finistère et de **M. Pascal COURCELAUD-RAZAFINDRAKOTO**, adjoint au directeur départemental du Finistère, délégation est donnée à **M. Xavier CAMBIER**, responsable du CTPE de Brest, et en cas d'absence ou d'empêchement, à son adjointe, **Mme Marjorie KAUFFMANN**, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatifs à l'exercice de l'activité du CTPE de Brest.

M. Xavier CAMBIER et **Mme Marjorie KAUFFMANN** reçoivent notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants du Finistère dans le cadre des délégations de cotation en vigueur.

M. Xavier CAMBIER et **Mme Marjorie KAUFFMANN**, reçoivent par ailleurs délégation pour signer les courriers de droit au compte en l'absence de la Direction.

Fait à Brest, le 3 mars 2025

Eric LE BELLE